POUR UNE RELECTURE DE L'HISTOIRE DE PAMIERS SOUS L'ANCIEN RÉGIME (XVIe-XVIIIe SIÈCLE)[1]

Jean-Luc LAFFONT

Du point de vue historiographique, l'histoire de Pamiers, singulièrement sous l'Ancien Régime, a retenu de longue date l'attention des érudits locaux qui ont été plus particulièrement attirés par la période médiévale[2]. Pour ce qui est de l'époque moderne qui retiendra ici notre attention, il faut placer au premier rang de ces auteurs l'abbé Louis Blazy auquel l'on doit de nombreuses publications qui ont véritablement défriché l'histoire appaméenne de cette période tout en alimentant les bulletins *Historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix* ainsi que celui de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts. Il convient aussi d'évoquer les travaux de Félix Pasquier, de l'abbé Eugène Ferran ou encore de Jean de Lahondès envers lesquels l'on est encore aujourd'hui débiteur. On dispose, enfin, d'une monographie collective de qualité parue en 1981 et sobrement intitulée: *Histoire de Pamiers*[3]. Cet ouvrage propose un point des connaissances sur l'histoire de cette cité à la fin des années 1970 tout en reflétant bien la façon dont se pratiquait alors l'histoire urbaine et la perception qu'on en avait.

---

1 Puisse la Mairie de Pamiers et singulièrement son archiviste, Mme Andrée Torres, trouver ici l'expression de notre gratitude pour l'amabilité de leur accueil.

2 Voir : ANONYME, *Pamiers-Ariège. Bibliographie générale pour l'aire d'étude.* S. l. [Pamiers], Communauté de communes du pays de Pamiers, 2005.

3 COLLECTIF, *Histoire de Pamiers*. Pamiers, Syndicat d'initiative de Pamiers et de la basse Ariège, 1981. Quant au livre de Guillaume Salzet, il n'a plus guère qu'un intérêt anecdotique: *Pamiers. Histoire populaire*. Pamiers, Syndicat d'initiative de la basse Ariège, 1930.

Force est cependant de constater que, depuis cette époque, l'attention des chercheurs et des érudits locaux s'est détournée de cette cité et, plus généralement de la basse Ariège, au bénéfice de Foix et de la haute Ariège[4]. Aussi l'état des connaissances sur Pamiers à l'époque moderne apparaît-il aujourd'hui tout à la fois très inégal - car fragmentaire et empreint de larges zones d'ombres -, fort déséquilibré (au bénéfice de l'histoire religieuse), et vieilli. Notre propos visera à montrer qu'une nouvelle lecture de l'histoire de Pamiers durant les derniers siècles de l'Ancien Régime se nourrissant tout à la fois de l'acquis de l'important travail réalisé par les historiens appaméens, de l'apport de nouvelles données croisé avec les avancées de la recherche en matière d'histoire urbaine et d'histoire méridionale, est possible.

1) Aperçu de la situation de Pamiers sous l'Ancien Régime

« Située sur la grande ligne qui communique de Toulouse en Espagne »[5], « en un terroir pierreux et montaigneux »[6], au pied d'une colline sur la rive droite de l'Ariège qui l'a longtemps simplement bordée, Pamiers apparaît de prime abord comme un point de contact entre plaine et montagne[7]. Elle se pose comme un îlot urbain au sein d'un pays foncièrement rural auquel elle n'est jamais parvenue à imposer son nom pour le désigner. Ainsi considérée, la personnalité historique de Pamiers est moins singulière qu'ont pu le croire certains érudits locaux. En effet, l'on trouve des cas assez comparables pour d'autres villes implantées aux pieds des Pyrénées, d'un bout à l'autre de cette chaîne, de Perpignan à Bayonne, en passant par Saint-Girons, Saint-Gaudens, Tarbes et Pau.

4 Il est intéressant de relever que cette focalisation historiographique sur l'aire pyrénéenne se retrouve pour le Comminges Haut-Garonnais voisin.

5 VIALA (R.), « La situation économique du comté de Foix à la veille de la Révolution », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVIII, 1993, p. 185.

6 LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers*. Toulouse, Pamiers, 1884, 2 vol., t. II, p. 457.

7 Pour être plus précis, la ville était « à la charnière de la plaine et du Terrefort ». COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit*., p. 288.

a – Les fonctions d'une petite capitale régionale

Si l'on considère Pamiers en tant que ville, il est de fait qu'on a affaire à une petite cité qui se situe au bas de la hiérarchie urbaine de l'ancienne France, telle que les historiens ont pu l'établir en considérant que le seuil de l'urbain s'établissait à 2 000 habitants[8]. Mais, pour être assurément petite, elle n'en est pas moins la capitale de l'ancien petit monde ariégeois. Ainsi que l'a souligné Paul de Casteras, avant la Révolution française qui devait lui porter un coup terrible, « cette ville était la plus importante de la Province [de Foix], non seulement par sa population, sa richesse et sa situation dans un pays cultivé et fertile, mais encore par les institutions dont elle était le siège »[9].

Pour les hommes de l'ancienne France, Pamiers était avant toute chose le siège d'un petit évêché dépendant de l'archevêché de Toulouse depuis 1317[10] qui, avec sa métropole, comprenait « une centaine de paroisses principales et une trentaine d'annexes réparties en deux archiprêtrés : Montaut, situé vers le nord du diocèse, et Ax, vers le sud, au bord de l'Ariège. C'est donc un petit évêché comparable, par le nombre des paroisses, sinon par la superficie, aux diocèses mitoyens récents comme Rieux, Saint-Papoul ou Mirepoix, ou anciens, comme le Couserans qui ne comprend que 77 paroisses et 21 annexes »[11]. Cette prééminence épiscopale ne cessa de se renforcer avec le temps - exception faite de la «période protestante » de la ville (1562-1628) - du fait, d'abord, des fortes personnalités des évêques qui se succédèrent, constat qu'on pourrait sans doute élargir à une grande

---

8 Voir notamment : LABORIE (J.-P.), RENARD (J.), *Bourgs et petites villes*. Actes du colloque de Nantes, 23-25 mars 1995. Toulouse, P.U.M., 1997 (notamment : LAMARRE (C.), «Petites villes et bourgs en France à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle», pp. 209-214). PLESSIX (R.), POUSSOU (J.-P.) - éd. -, *Les petites villes françaises du XVIIIe au XXe siècle*. Actes du colloque de l'Association d'Histoire des Petites Villes, Mamers, 19-21 septembre 1991. Mamers, 1998. POUSSOU (J.-P.), LOUPES (P.) - dir. -, *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours*. Actes du colloque international CESURB, Bordeaux, 25-26 octobre 1985. Paris, éd. C.N.R.S., 1987. POUSSOU (J.-P.) -dir.-, *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours*. Actes du colloque de la société d'Histoire des petites villes, Aiguillon, 12-13 mai 2000. Agen, Revue de l'Agenais, t. CXXXI, 2004, n° 1. ZELLER (O.) - dir. -, *Petites villes d'Europe*. Numéro des *Cahiers d'Histoire*, t. LIII, nos 3-4, 1998.

9 CASTERAS (P. de), *Histoire de la Révolution française dans le pays de Foix et dans l'Ariège*. Paris, 1876 ; rééd., Nîmes, Lacour éd., 1997, p. 39.

10 « Pamiers est un Eueché dépendant de Tholose, establi par Boniface 8, mais la Iustice est à Foix ». ANONYME, *Description contenant les antiquitez, fondations et singularitez des plus celebres villes, chasteaux et places remarquables du royaume de France* (...). Constances, 1608, p. 603.

11 SUAU (B.), « Visites pastorales dans le diocèse de Pamiers en 1551 », in PAILHES (C.) - éd. -, *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*. Actes du colloque de Foix, 18-20 septembre 1998. Foix, 2000, p. 257. À prolonger avec: BARRIERE-FLAVY (C.), « Le diocèse de Pamiers au XVIe siècle d'après les procès-verbaux de 1551 », in *Revue des Pyrénées*, t. IV, 1892, pp. 85-106.

partie de l'aire pyrénéenne, mais qui a trouvé dans cette zone de contact avec le protestantisme une expression assurément toute particulière.

Un autre paramètre important est à chercher dans l'installation de pas moins de sept couvents (quatre d'hommes - soit ceux des ordres mendiants : dominicains, augustins et cordeliers, ainsi que les carmes - et trois de femmes - Clarisses, Carmélites et Ursulines - quid des « énigmatiques soeurs de la toile » présentes dans l'historiographie de la cité?-), dans une si petite ville qui fut aussi dotée d'un collège de jésuites (rétabli en 1630) et d'un séminaire (1718). Tous ces établissements faisaient de Pamiers une « ville sonnante », selon la célèbre expression de l'historien Pierre Goubert. La population ecclésiastique y était relativement importante et son implantation bien marquée dans l'espace urbain. L'on ne saurait donc trop souligner l'importance du rôle joué par cet encadrement religieux qui débordait largement cette seule dimension via ses effets sociaux, caritatifs et médicaux, mais aussi culturels et éducatifs sur la population appaméenne.

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur la précocité du succès du protestantisme à Pamiers et dans son diocèse, qui toucha jusqu'à son évêque Jean de Barbançon (1548-1557), et l'importance des antagonismes entre catholiques et réformés dont la ville fut le théâtre avant et durant les guerres de religions des XVIe et XVIIe siècles[12]. On sait, en effet, qu'elle fut prise par les Protestants emmenés par le duc de Rohan en 1562, lesquels la dominèrent sans partage jusqu'au 10 mars 1628, lorsque le prince de Condé, gouverneur pour le roi dans les provinces de Guyenne, de Languedoc et de Foix, reprit la ville au terme d'un siège de quatre jours. Cette longue période durant laquelle Pamiers fut l'une de ces « républiques protestantes » méridionales chères à l'historienne Jeanine Garisson, est aussi l'une des plus mal connue du passé de cette ville, faute d'avoir retenu l'attention des chercheurs -probablement découragés par l'indigence des

12 ROBERT-LABARTHE (U. de), *Histoire du protestantisme dans le Haut-Languedoc, le Bas-Quercy et le Pays de Foix (1685-1789)*. Paris, Grassart, 1896, 2 vol. À réactualiser avec : CABANEL (P.), PAILHES (C.), ROBERT (P. de), *Le protestantisme en terres d'Ariège*. Foix, Conseil Général de l'Ariège, 2004. Pour le point de vue catholique : VIDAL (Mgr J.-M.), *Histoire des évêques de Pamiers*. Tome III. *Schisme et hérésie au diocèse de Pamiers (1467-1626)*. Castillon, 1931. Enfin et surtout : PORTE (M.-T.), « Les débuts de la Réforme à Pamiers (1562-1565) », in *Bulletin Historique du Diocèse de Pamiers*, 1929-1930, pp. 118-129, 176 -179, 209-225, 254-278. À prolonger avec : PRADINES (O.), *L'évêque Jean de Barbançon et les premiers réformés du diocèse de Pamiers, 1546-1637. Politiques épiscopales contre le développement du protestantisme*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Toulouse Le Mirail, 1996.

matériaux documentaires- de sorte qu'on en ignore pratiquement tout[13].

Il est par contre certain que la reprise en main catholique fut très rude. Après avoir été pilonnée plusieurs jours durant lors du siège par des canons venus de Toulouse, et des combats qu'on devine farouches[14], Pamiers fut mise à sac par une soldatesque qui dut avoir reçu l'ordre de l'épurer de toute présence réformée, s'exécutant avec d'autant moins de retenue qu'elle devait avoir le sentiment de rendre justice aux exactions prêtées aux Protestants depuis 1621[15]. Le 16 avril 1628, l'évêque - farouchement anti-protestant - Henry de Sponde, constatait « la desolation incroyable que nos soldats ont apporté à cette miserable ville, au sac qu'ils ont exercé près d'un mois, que ce n'est plus qu'une figure de ville »[16]. Soixante-dix ans plus tard, dans le dénombrement qu'ils firent de leur ville, les consuls ne manquaient pas de souligner qu'elle « a esté tout a faict ruynée par les désordres des guerres civiles, n'y restant que quelques habitans d'icelle (...) »[17].

La question qui se pose est de déterminer la gravité des saccages ainsi que les effets du départ de la population réformée, et ce faisant, la durée du déclin qui s'en suivit. Combien de temps fallut-il à Pamiers, désormais bastion avancé du catholicisme méridional en terre huguenote, pour se relever, sachant qu'elle ne fut pas épargnée par les crises de mortalité qui scandèrent l'histoire de la France méridionale[18]. Il s'avère bien malaisé d'apporter une réponse à cette vaste interrogation.

Sur la base de rares éléments d'information, les historiens appaméens en ont déduit que la convalescence de la ville fut très longue, lenteur

---

13 On reste tributaire de l'ouvrage de l'abbé Jean-Jacques de Lescazes, « Foixien, prestre, iadis curé de Foix, et à présent de Benac, et ses annexes de Serres, et du Bosc, au même diocèse », dont l'objectivité n'est pas la principale qualité: *Le Mémorial historique, contenant la narration des troubles, et ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le Païs de Foix, et Diocèse de Pamies, depuis l'an de grace 1490 iusque à 1640*. Tolose, Arnaud Colomiez, 1644 ; voir: DOUBLET (G.), « Un chroniqueurs ariégeois du dix-septième siècle », in *Revue des Pyrénées*, t. XI, 1899, p. 121-147; t. XII, 1900, p. 486-517.

14 L'abbé de Lescazes parle de « plus de quatre cens rebelles tuez » (*Ibid*., p. 158).

15 TAMIZEY DE LARROQUE (P.), « Deux lettres de F. d'Esparbès de Lussan, évêque de Pamiers », in *Revue de Gascogne*, t. XXIV, 1883, p. 85-88. L'abbé de Lescazes indique qu'environ trois cent protestants furent fait prisonniers, dont un certain nombre fut envoyé aux galères (cf. *Le Mémorial historique ..., op. cit*., p. 158-159).

16 TAMIZEY DE LARROQUE (P.), « Lettres d'Henry de Sponde, évêque de Pamiers », in *Revue de Gascogne*, t. XXIV, 1883, p. 476. À prolonger avec : LAHONDES (J. de), « Henri de Sponde, évêque de Pamiers (1626-1643) », in *Revue de Gascogne*, t. XXIV, 1883, p. 397-423.

17 LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit*., t. II, p. 457.

18 FERRAN (Abbé E.), *La peste et les autres maladies dans les anciens diocèses de Pamiers, Mirepoix, Couserans, Rieux, Alet, du Xe siècle à la Révolution*. Pamiers, Narbonne, s.d. [1900].

qui semble indissociable d'un marasme économique et social accentué par l'antagonisme franco-espagnol qui eut, entre autres conséquences pour les populations pyrénéennes, celle de voir se tarir certains courants commerciaux transfrontaliers lucratifs tels le commerce des chevaux et celui du sel. L'expulsion des huguenots de la ville avec interdiction de pouvoir y retourner (décret du 5 avril 1628)[19], d'abord, le soucis vigilant de préserver la cité de toute présence protestante[20], ensuite, jouèrent certainement pour l'anémier. Ramener ces « âmes perdues » dans le giron de l'Église catholique, apostolique et romaine, tout en veillant à couper « le mal » à sa racine et, surtout, à l'empêcher de repousser, semble avoir été l'objectif premier des pouvoirs publics (civils et religieux)[21]. Autrement dit, la politique anti-protestante l'emporta sur toute autre considération, dont le redressement économique et plus généralement urbain de Pamiers.

Parmi les éléments susceptibles d'expliquer la longue atonie de Pamiers au XVIIe siècle, et bien qu'on ne puisse en saisir l'impact sur la ville, l'on ne peut pas ne pas évoquer l'épiscopat de François de Caulet (1644-7 août 1680) qui propulsa la petite ville sous les feux de l'actualité d'abord avec la question janséniste - dont il était l'un des principaux fers de lance méridionaux -, puis (à partir de 1673) avec l'affaire dite de la Régale[22], laquelle ne fut pas sans effet au sein du clergé régulier local[23]. Une fois encore, c'étaient des questions d'ordre religieux qui occupaient le devant de l'actualité.

Plus pragmatiques, les consuls de Pamiers imputaient surtout le marasme de la ville à la présence récurrente des troupes qui venaient y prendre leurs quartiers. Ainsi, presque tous les habitants auraient-ils été « ruynés à l'occasion de divers logemens de gens de guerre et des frais d'iceux faict en l'année mil six cens cinquante quatre et autres suivant les départemens généraux et indicquations faictes en conséquence en faveur des créanciers qui restent encores à payer et pour raison de quoy la plus

19 Reproduit par: [CASTILLON D'ASPET (H.)], « Documents inédits sur le protestantisme à Pamiers ... », *op. cit*., p. 205.

20 DOUBLET (G.), « Les Protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet », in *Annales du Midi*, t. VII, 1895, p. 156-166, p. 301-336.

21 PEBAY-CLOTTES (I.), « Églises catholiques et églises réformées dans le comté de Foix (1559-1643) », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1988, p. 93-216.

22 Voir en denier lieu : VIDAL (J.-M.), *François-Etienne de Caulet*. Paris, éd. de Broccard, 1939.

23 FERRAN (Abbé E.), « L'église, le couvent et la communauté des Cordeliers de Pamiers », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XIII, 1911, p. 152.

grande partye des biens des débiteurs ou indiqués sont mis en décrets »[24]. Les plaintes de ce genre sont trop nombreuses et concordantes pour cette époque à l'échelle méridionale pour qu'on ne puisse pas porter quelque crédit à cette déploration, étant cependant entendu que cette question militaire n'épuise pas le problème qui nous intéresse ici.

Il y a lieu de se demander si le dossier à charge fut bien aussi lourd qu'on a pu le croire pendant des décennies au siècle dernier au point qu'on pensait que la ville n'avait pu commencer à se relever avant le début du XVIIIe siècle. En effet, à y regarder de près, l'on constate qu'une lecture moins pessimiste de la situation est possible. Ainsi, quelques années suffirent à Henri de Sponde pour raser un petit quartier de maisons ruinées et y édifier son évêché - jardin compris -, ce qui était chose faite en 1634[25]. La réédification de la cathédrale Sainte-Marie du Mercadal (rasée par les protestants avec toutes les autres églises de la ville) fut bien plus longue[26]. L'on peut voir dans son achèvement, en 1689, la première étape d'un redressement de la cité qui dût cependant mettre encore du temps avant de se consolider (début XVIIIe siècle?)[27]. Les travaux requis par la remise en état de la ville et la création des diverses institutions religieuses et civiles ainsi que les diverses activités qu'elles généraient ont très probablement joué pour dynamiser ce processus.

---

24 LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit.*, t. II, p. 457.

25 Dans l'acte de donation à cause de mort qu'il fit à ses successeurs (et non son testament) daté du 31 octobre 1634, fait rarissime dans ce genre de document, l'évêque rend compte de cette entreprise. Après avoir déclaré qu'« au mois de mars de l'an mil six cent vingt-huit ladite ville de Pamiés ayant estée tirée des mains desdits rebelles et mises en celles des catholiques par les armes de Sa Majesté soubs la conduite de Monseigneur le Prince de Condé, lors general de ses armées de Guienne, Languedoc et Foix », il stipulait qu'il se trouva « sans maison ni habitation aucune pour se mettre à couvert ». En conséquence, « il auroit acquis près le lieu où l'exercice et office de la religion catholique furent alors establis, qui estoit le Temple desdits de la religion pretendue refformée après avoir estée toutes les esglises par eux abattues plusieurs petites maisons », la plupart « ruynées », dont il dressait ensuite l'inventaire; soit un ensemble de neuf maisons et jardin (le tout pour un montant de 2 023 litres) sur l'emplacement desquelles il « auroit fait bastir à neuf la maison en laquelle il habite ». TAMIZEY DE LARROQUE (P.), « Testament de Henri de Sponde, évêque de Pamiers », in *Revue de Gascogne*, t. VIII, 1867, p. 92-101.

26 Notons qu'en 1634, Mgr de Sponde demandait « la démolition d'une des trois grosses tours, avec toutes la pierre de taille et charpente et couverture pour la réédification de l'église cathédralle de Pamiers ». PELISSIER (E.), « Quatre lettres d'Henri de Sponde, évêque de Pamiers, à Jean de Sponde son neveu et coadjuteur à Foix», in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. X, 1905, n° 1, p. 26.

27 On sait que ce n'est que dans « les premières années du XVIIIe siècle » que « les Cordeliers, les frères Prêcheurs et les Carmes terminèrent la reconstruction de leurs couvents » (cf. FERRAN (Abbé E.), « L'église, le couvent et la communauté des Cordeliers de Pamiers », *op. cit*., p. 152 ; voir aussi : LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit*., t. II, p. 324.

Effectivement, depuis décembre 1646, elle était le siège d'un présidial dont la création marqua l'absorption du siège présidial de Foix[28]. À la suite de cette réunion, l'on ne parla plus que du siège de la sénéchaussée et présidial de Pamiers jusqu'à sa disparition, le 7 septembre 1790. Durant la première moitié du XVIIIe siècle, c'est une institution profondément divisée (au point que le Conseil d'État fut contraint de promulguer, le 30 décembre 1731, un règlement général pour ramener l'ordre en son sein) et en difficulté (le nombre de ses officiers fut divisé presque par deux, passant de 80 à 45 membres) qu'on découvre.

De nouvelles instances administratives et judiciaires vinrent s'ajouter. En 1671, à la faveur de la Grande Réformation des forêts initiée en 1669 par Colbert et dirigée par Louis de Froidour, Pamiers s'enrichit d'une Maîtrise des Eaux et Forêts, siège qui connut quelques vicissitudes en 1779[29]. En 1716, il y fut créé une subdélégation de l'intendance de Roussillon comprenant « 49 communautés, dont un tiers en plaine et deux dans le Terrefort »[30]. En 1723, Pamiers accueillit le siège de l'une des quatre brigades de maréchaussée que comptait la province de Roussillon[31].

Centre administratif, judiciaire, c'était aussi une ville de garnison avant la lettre, un lieu d'étape régulier pour les troupes du roi qui y prenaient leurs quartiers d'hiver et y passaient fréquemment durant le reste de l'année pour des séjours souvent prolongés et, parfois, turbulents. On sait qu'après ceux de Languedoc (en 1641), les États de Foix adoptèrent le système de l'étape en 1693 : cette année-là, « ils créèrent des étapiers dans les villes traversées par les gens de guerre (...) et un étapier général en 1695 »[32]. Mais, quel qu'ait pu être le poids que pouvait représenter l'hébergement

28 Voir : GOUAZE, *Étude sur la situation sociale dans le ressort du Présidial de Pamiers (XVIIe et XVIIIe siècles)*. Foix, imp. veuve Pomiès, 1897. Académie de Législation de Toulouse, 1896.

29 Siège qui connut quelques vicissitudes en 1779. Arch. Dép. Hérault, C 1889. 20 juillet 1779. Versailles. *Lettres patentes du roi sur arrest qui ordonnent que le siège de la maîtrise des Eaux et Forêts originairement établi à Pamiers, et depuis transféré en la ville de Foix, sera rétabli en la ville de Pamiers*; suit l'arrêt de registre en date du 17 novembre 1779. À prolonger avec: BARTOLI (M.), *Louis de Froidour (1626?-1685). Notre héritage forestier*. Paris, Office national des forêts, Les dossiers forestiers, n° 23, 2011.

30 COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit*., p. 286. La seconde subdélégation avait son siège à Foix.

31 Avec Perpignan, Prades et Tarascon. Voir, par exemple: *État miliaire de la France pour l'année 1772*. Paris, Guillyn, 1772, p. 420. LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit.*, t. II, p. 332.

32 PAILHES (C.), « Le pays d'Ariège et l'autorité sous l'Ancien Régime », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVI, 1991, p. 5-60 ; cf. p. 30.

et l'entretien de ces troupes[33], la lecture des registres de délibérations municipales tend à montrer que le consulat, et plus généralement la population, s'accommodèrent le plus souvent bien de cette présence, ce qui est loin d'avoir été le cas de toutes les villes de la France méridionale[34]. Dans un univers pyrénéen qu'on s'accorde à tenir pour particulièrement rétif à toute marque de la présence de l'autorité centrale[35], le fait mérite d'être souligné à gros traits, de même que le constat selon lequel l'armée fut une composante importante de la société appaméenne longtemps avant la Révolution.

Pamiers était encore un pôle économique important à l'échelle régionale. Avec ses trois marchés hebdomadaires et ses quatre foires annuelles, elle faisait figure de plaque tournante de tous les trafics - jusque et y compris sa célèbre maison de tolérance[36]- entre Toulouse et l'Espagne notamment , tout en étant le principal marché de cette partie de l'aire pyrénéenne. Ce qui n'était pas consommé à Pamiers était redistribué dans les campagnes alentour et, surtout, destiné au marché toulousain (notamment pour les récoltes de grains excédentaires). Notons que cette production n'était pas forcément destinée à y être consommée et commercialisée à l'instar de la production textile locale qui, pour avoir été ancienne - les premières mentions (concernant la draperie) remontent au XIIIe siècle -, resta relativement peu développée sous l'Ancien Régime (pour autant que l'on puisse en juger) ; l'on sait, en effet, qu'une bonne partie de ces blés était portée directement dans les entrepôts du Canal Royal au port Saint-Étienne, sans passer par le marché toulousain de la Pierre-Saint-Géraud[37].

---

33 Lequel fut particulièrement lourd durant la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). « Le quartier d'hier de 1702 monta à 3.500 livres; celui de 1703 à 1.500 livres. En juin 1706, trente bataillons campèrent à Mazères, en se rendant en Espagne; la ville de Pamiers leur envoya cent moutons payés chacun 5 livres, soixante-seize setiers d'avoine seulement sur les deux cents qui étaient demandés, et fut obligée de contracter une emprunt pour acheter les dix-huit bœufs réclamés de même (...) ». LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit.*, t. II, p. 301-302.

34 Voir, par exemple: DUFFAUT (P.), *Histoire de Mazères, ville maîtresse et capitale des comtes de Foix*. Mairie de Mazères, 1988, p. 340-342. LAFFONT (J.-L.), «La présence militaire à Toulouse dans la seconde moitié du XVIIIe siècle», in *Annales du Midi*, t. CXII, 2000, n° 229, pp. 41-64. PASCAL (R.), *Étude de la vie communale à Auch au XVIIIe siècle (1701-1772)*. D.E.S. de Lettres, Faculté des Lettres de Toulouse, 1962, p. 191-192.

35 Voir en dernier lieu : PAILHES (C.) - dir. -, *Dissidences et conflits populaires dans les Pyrénées*. Actes du Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées. Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2013.

36 PELISSIER (E.), « Le « Castel Joyos » de Pamiers », in *Bull. de la Scoiété Ariégeoise des Sciences, lettres et Arts et de la Société des Etudes du Couserans*, t. XI, 1907, n° 1, p. 296-299.

37 FRECHE (G.), *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1789*. Paris, Cujas, 1974, p. 1752.

Pour relative qu'elle ait pu être, l'importance du rôle commercial de Pamiers était en partie liée à la proximité de l'Ariège[38] qui a conditionné l'implantation de la ville et en partie son évolution urbanistique. En effet, les Appaméens apprirent avec le temps à se défier de la nature encore torrentielle du fleuve, de son caractère divaguant et, surtout, de ses frasques dévastatrices. Grâce aux travaux que Jean-Marc Antoine a consacrés à l'histoire des crues de l'Ariège[39], l'on sait qu'à partir de la fin du XVIIe siècle les inondations paraissent se multiplier dans la vallée de l'Ariège, phénomène qu'on sait aujourd'hui général à l'échelle du grand Sud de la France. Effectivement, au début du XVIIIe siècle, Pamiers fut victime d'inondations dévastatrices « en 1702 puis surtout aux fêtes de Noël en 1706. Le pont fut emporté, le moulin du Pont Neuf menaça ruine, les propriétés riveraines furent dévastées ». Les travaux de reconstruction de ce pont furent achevés en mai 1707, mais une nouvelle inondation, survenue le 9 juin 1712, le détruisit à nouveau en partie[40]. Le pire restait cependant à venir. En effet, « amorcée au début de la décennie 1740, une aggravation sensible du nombre et de l'ampleur des inondations se dessine à l'aube de la seconde partie du XVIIIe ». Pour l'Ariège, comme d'ailleurs pour la Garonne, l'on peut qualifier cette période (1750-1772) d'« années terribles » qui ont affecté également la haute et la basse Ariège. En effet, trois inondations catastrophiques se caractérisant par « leur extrême durée, courant sur plusieurs jours ou quelques semaines d'intervalle », eurent lieu en juillet-août 1750, les 1er avril et 20 mai 1770 et en septembre 1772. C'est donc dans des conditions difficiles que les Appaméens cherchèrent tout à la fois à tirer le meilleur parti économique du fleuve et à s'en protéger

38 FERRAN (Abbé E.), «La navigation sur l'Ariège et le commerce des vins à Pamiers aux XIIIe et XIVe siècles», in *Bulletin du C.T.H.S.*, section Économie et Société, 1903, pp. 367-375; repris sous le même titre dans l'*Annuaire de l'Ariège*, 1910, p. 439-448.

39 ANTOINE (J.-M.), *La catastrophe oubliée. Les avatars de l'inondation, du risque et de l'aménagement dans la vallée de l'Ariège française (fin XVIIe-XXe siècles)*. Thèse de Géographie, U.T.M., 1992. L'auteur a tiré plusieurs publications de ce travail, notamment: « L'inondation, le risque et l'aménagement dans la vallée de l'Ariège (XVIIe-XXe siècles) », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVIII, 1993, pp. 35-53. «Communautés montagnardes et inondations dans l'Ariège de l'Ancien Régime », in *Bull. de l'Association des Géographes français*, 1991, p. 321-334.

40 « Un entrepreneur se chargea de construire le pont en piles de briques et tablier de bois, moyennant 3 000 livres et la fourniture du bois que l'on pourrait retrouver. Il termina le travail en mai 1707, et l'on établi un pontonage qui fut affermé 400 livres; mais le fermier de devait rien exiger des habitants de la ville ni de leurs métayers. Pendant la construction du pont, deux bateaux avaient été lancés sur la rivière, l'un au-dessous du Pont Neuf, l'autre à Saint-Martin; un troisième bateau, rappelant le pont disparu de Cailloup, fut établi par le meunier des Barraques et maintenu malgré les plaintes des fermiers des deux premiers. Une nouvelle inondation emporta le bac de Saint-Martin le 5 mai 1711 et, l'année suivante, le 9 juin, une crue plus violente renversa une partie du pont; mais on put établir un pont provisoire pendant la reconstruction ». LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers, op. cit.*, t. II, p. 306.

(alors même que les Toulousains en faisaient autant avec la Garonne).

Si l'Ariège n'était navigable qu'à quelques encablures de son embouchure avec la Garonne[41], bien en aval de Pamiers donc, ses eaux n'en étaient pas moins utilisées par les Appaméens. Outre l'alimentation des canaux qui entouraient la ville et sur lesquels étaient implantés des moulins vitaux pour la cité (qu'il s'agisse de minoterie, de scieries ou d'activités liées au cuir et aux textiles – teintureries -), le fleuve était surtout utilisé pour véhiculer ces deux richesses de la région qu'étaient le bois et le fer. Las, faute de documents, il est impossible d'apprécier ces volumes de pondéreux et, partant, de mesurer ce qu'ils pouvaient apporter et rapporter aux Appaméens.

Sur le cours du fleuve, « la région aurifère la plus exploitable, le placer le plus riche avait Pamiers pour centre et s'étendait de Varilhes à Saverdun »[42]. Tout porte cependant à penser que cette activité, que quelques rares orpailleurs dotés de privilèges octroyés par l'Hôtel de la Monnaie de Toulouse étaient seuls en droit d'exercer, demeura marginale pour l'économie locale. Il y a lieu de croire qu'il en alla de même pour les poissons que pouvaient y prendre les pêcheurs professionnels[43].

Sans pousser plus avant cette présentation des activités économiques de Pamiers, restons sur l'idée qu'on a affaire à un site commercial de première importance entre Toulouse et les Pyrénées (et donc l'Espagne), qu'on doit considérer comme une place marchande tout à la fois de transit (cf. le commerce transpyrénéen) et de redistribution de multiples et diverses marchandises.

L'on peut rattacher Pamiers à toutes ces cités de l'intérieur de l'hexagone qui se caractérisaient sous l'Ancien Régime d'abord par l'importance de leurs fonctions administratives, judiciaires et religieuses ; une économie locale subordonnée à ce « tertiaire supérieur », mais non dépourvue d'un certain rayonnement ; et une composition sociale marquée par de fortes

41 Soit « à trois cents vingt sept mètres au-dessous du moulin appelé le Moulindou, dans le département de la Haute-Garonne, et à la distance de sept cents neuf mètres des limites de celui l'Ariège ». MERCADIER, *Ébauche d'une description abrégée de l'Ariège*. Foix, imp. Pomiès, frimaire an IX, p. 69.

42 B. (C.), « La cueillette de l'or à Pamiers », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. IX, 1902, n° 1, p. 203.

43 BAYLE (J.), « La pêche en Ariège avant la Révolution », *in Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. LI, 1997, p. 129-145.

disparités avec, au sommet, un petit monde nanti composé d'officiers de justice et d'ecclésiastiques (où la noblesse brille par son absence ou sa situation de retrait), et à sa base une masse silencieuse d'anonymes en situation plus ou moins précaire. Cela étant, sachons mesure garder en ne perdant pas de vue qu'elle concentrait les richesses de la basse Ariège, ce qui est apparu au grand jour au moment de la vente des biens nationaux[44]. Sauf exception (on pense au cas de Nîmes), Pamiers n'avait rien à envier à ces métropoles régionales qu'il s'agisse de ses fonctions civiles et religieuses ou de son potentiel économique[45].

Dotées d'indéniables atouts, elle ne semble pourtant pas en avoir tiré le meilleur parti. En l'occurrence, les guerres de religions, les conflits avec l'Espagne et les crues de l'Ariège ne suffisent pas à expliquer cette situation.

b - Une cité profondément divisée

Tous les chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire ancienne de Pamiers y ont relevé d'importantes dissensions[46]. Ainsi, pour Michel Detraz, c'était un véritable « paradis de la chicane »[47]. L'on n'aurait pas de mal à montrer que ce genre d'observation est courante s'agissant des milieux urbains de l'ancienne France (et même bien au-delà). Effectivement, l'on touche là un mode de fonctionnement tant institutionnel qu'édilitaire dans lequel l'on peut voir - pour aller vite - le jeu politique local avant la Révolution, lequel se caractérise par une rugosité et une opiniâtreté qui ne laisse pas d'étonner. Néanmoins, le recul qu'autorise une trentaine d'années de pratique de l'historiographie tant urbaine que méridionale nous laisse croire que Pamiers constitue un cas d'espèce. Rares sont, en effet, les cités où l'on enregistre un esprit querelleur aussi poussé tant il paraît tout à la fois : systématique, pugnace et virulent. Dit autrement,

---

44 BAYLE (J.), « Les acquéreurs des biens nationaux de première origine dans le district de Pamiers », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVIII, 1993, pp. 5-20 ; cf. p. 17.

45 Par commodité, bornons-nous à renvoyer aux contributions comprises dans: BLANCHARD (A.), MICHEL (H.), PELAQUIER (E.) - éd. -, *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*. Actes du colloque du Centre d'Histoire moderne de l'Université Paul Valéry, Montpellier, 1988. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 1993.

46 Pour F. Baby, c'était « une ville désunie » se comportant comme une petite « république » (cf. *Histoire de Pamiers, op. cit*., pp. 234-235). Voir aussi: SUAU (B.), « Visites pastorales dans le diocèse de Pamiers en 1551 », in PAILHES (C.) - éd. -, *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*. Actes du colloque de Foix, 18-20 septembre 1998. Foix, 2000, p. 265.

47 COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 305.

les édiles appaméennes ont cultivé, des siècles durant, l'art du « chacun pour soi et du tous contre tous » dont les flambées récurrentes ont rythmé l'histoire d'une cité véritablement minée de l'intérieur.

Siège de toutes les ambitions et de tous les abus, champ clos d'un affrontement sans merci entre catholiques et protestants, tiraillé entre des clans qu'on devine plus qu'on ne les discerne, mais - aussi paradoxal que cela puisse paraître - rarement amoindri par ses dissensions internes, c'est un consulat toujours prompt à défendre ses privilèges qu'on découvre dans un hôtel de ville à l'architecture et à l'état bien peu reluisants. Avec un art consommé de la chicane, il ne cesse de ferrailler à tout va. Le présidial et, dans une bien moindre mesure, le gouverneur de la ville (au XVIIIe siècle), étaient ses ennemis intimes contre lesquels tous les coups étaient permis afin de brider leurs velléités de s'immiscer dans les affaires intérieures de la ville. Un exemple, apparemment futile, suffira à montrer à quel point les magistrats municipaux se faisaient un devoir - un plaisir ?- d'être particulièrement chatouilleux sur leurs prérogatives. En 1772, pour les besoins d'une exécution capitale, le procureur du roi au présidial de Pamiers sollicita un valet de ville pour servir de guide à travers les rues de la cité afin de conduire la charrette du condamné de la prison au lieu de supplice. Informé de cette sollicitation, un magistrat municipal défendit formellement au valet de la ville d'obéir à cet ordre et se fit un plaisir d'ajouter à l'intention de qui de droit : « que la Cour [du présidial] emploie ses huissiers! »[48].

Notons qu'à Pamiers comme partout ailleurs au XVIIIe siècle, les velléités des présidiaux de s'ingérer dans les affaires de police – notamment- des hôtels de ville eurent pour effet d'envenimer des relations déjà tendues en multipliant les occasions de passes d'armes plus ou moins musclées entre les institutions. Comme partout encore, ce type de contentieux se retrouve avec la maréchaussée. Ainsi, le lieutenant de la maréchaussée de Pamiers eut-il maille à partir au début des années 1770 avec le procureur du roi au présidial de la ville depuis que ce dernier avait dénoncé les prérogatives qu'il prétendait attachées à ses fonctions[49].

48 PASQUIER (F.), « Un procureur du roi dans l'embarras à Pamiers, en 1772, un jour d'exécution capitale », in *Revue des Pyrénées*, t. VII, 1895, n° 1, p. 139.

49 *Ibid.*, p. 139.

Dans ce singulier jeu de billard aux multiples bandes, il est une boule que les Appaméens veillèrent à toucher le moins possible : celle de l'intendant et de son représentant local, le subdélégué. Selon le point de vue (historiographique) qu'on voudra adopter, l'on peut voir dans cette attitude, soit la marque d'une soumission absolue du consulat face à l'omnipotence de l'intendant, soit une façon habile de ne pas lui donner de prétexte pour intervenir dans les affaires internes de la cité ; mais il n'est pas interdit d'opter pour une savante combinaison de ces deux options. Il semble que les consuls n'agirent pas autrement avec le commandement militaire de la province, ce qui expliquerait pourquoi il est si peu présent dans les archives locales, contrairement à ce qu'on peut observer partout ailleurs en Languedoc.

En fait, le premier adversaire de la municipalité était l'évêque de Pamiers, que ce soit en sa qualité de co-seigneur de la ville, de premier pasteur de la cité, ou de président-né des États provinciaux siégeant à Foix, qualité qui lui donnait un rôle « prépondérant » dans la province[50]. L'Hôtel de ville ne laissait jamais passer la moindre opportunité de ferrailler avec l'évêché, notamment en matière de préséances lors des cérémonies publiques, comme par exemple au début du mois de mai 1627, à l'occasion de l'entrée de Mgr de Sponde à Pamiers, en qualité de nouvel évêque de la cité[51]. Certes, là encore, l'on aurait beau jeu de montrer qu'un tel cas de figure était courant dans les chefs-lieux d'évêché (ou d'archevêché - à commencer par celui de Toulouse -) avant 1789 ; mais il serait cependant moins facile de trouver des exemples d'hostilités aussi constantes et acerbes, quelle que soit la personnalité des prélats. Et quand ce n'était pas l'évêque qui était visé par la municipalité, c'était le chapitre cathédral qui pouvait être pris à parti[52].

Le monde religieux n'était pas plus serein, loin de là. En effet, d'aussi loin qu'on puisse remonter, c'est un clergé appaméen profondément divisé qu'on découvre. Une première ligne de fracture, au demeurant très

---

50 ARNAUD (G.), *Mémoire sur les États de Foix (1608-1789)*. Thèse de Lettres, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Toulouse, Privat, 1904, p. 5. Précisons que ce rôle de premier plan de l'épiscopat dans les instances représentatives provinciales se retrouve dans d'autres régions méridionales, au premier rang desquelles se place le Languedoc ; la situation appaméenne ne présente donc pas d'originalité sous cet angle.

51 LAHONDES (J. de), « Henri de Sponde évêque de Pamiers (1626-1643) », in *Revue de Gascogne*, t. XXIV, 1883, p. 400. PAILHES (C.), *Le comté de Foix, un pays et des hommes. Regards sur un comté pyrénéen au Moyen Âge*. Cahors, 2006.

52 Comme, par exemple, en 1730, lorsqu'un procès fut fait par la ville au chapitre à propos de la dîme qu'il percevait sur le vin. Arch. mun. Pamiers., BB 123.

classique, sépare les clergés séculier (l'évêque, le chapitre cathédral, une partie du clergé paroissial) et régulier (chapitre de Notre-Dame du Camp ; jésuites, ordres mendiants, clarisses). Mais cette grande ligne de faille masquait bien d'autres fractures, parfois plus profondes, au sein de chacun de ces deux petits univers. C'est ce qu'illustre bien la célèbre affaire de la régale qui s'engagea, en 1680, à partir de Pamiers et du refus obstiné de son chapitre cathédral de reconnaître le vicaire général nommé par l'archevêque de Toulouse[53].

À cela, il faut ajouter l'antagonisme avec la ville de Foix qui disputait à Pamiers son leadership, et ce dans tous les domaines et d'aussi loin que l'on puisse remonter[54]. De même qu'on ne peut comprendre l'histoire du Languedoc ancien en faisant l'économie de la rivalité entre Toulouse et Montpellier qui a fait de cette vaste province une entité bicéphale[55], l'on ne saurait en faire autrement avec l'Ariège. De fait, l'opposition entre Pamiers et Foix est certainement une clef majeure pour saisir l'histoire de cette région en général[56], et celle de ces deux cités, en particulier. Aussi ne peut-on que s'étonner de toucher là une zone d'ombre de l'historiographie ariégeoise. Fait rarissime à notre connaissance, l'écho de cet antagonisme se retrouve dans les guides de voyages de l'époque moderne. Au milieu du XVIIe siècle, l'un des plus célèbres guides de cette époque qualifiait Pamiers de « ville épiscopale » et Foix de « ville capitale qui a le nom et le titre à la Comté »[57]. Un siècle plus tard, l'on peut lire dans un ouvrage similaire que cette ville « prétend [c'est nous qui soulignons] au titre de capitale de la province ou elle est située »[58]. En 1790, un nouveau guide

53 On reste tributaire de l'ouvrage de l'abbé Jean-Jacques de Lescazes, « Foixien, prestre, iadis curé de Foix, et à présent de Benac, et ses annexes de Serres, et du Bosc, au même diocèse », dont l'objectivité n'est pas la principale qualité.

54 Pour une illustration : LAHONDES (J. de), « Itinéraire de Pamiers à Paris en 1532 (texte roman) », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. I, 1882, p. 318-322.

55 LAFFONT (J.-L.), « Toulouse, capitale politique, administrative et judiciaire sous l'Ancien Régime », in COLLECTIF, *La préfecture de la Haute-Garonne. Histoire, institution, architecture*. Toulouse, Préfecture de la Haute-Garonne, 2007, p. 6-23.

56 Pour une illustration significative : PAILHES (C.), « Un territoire et un nom. La genèse du département de l'Ariège », in *Archives ariégeoise*s, 2010, n° 2, p. 85-92.

57 COULON (L.), *Le fidèle conducteur pour le voyage en France, d'Angleterre, d'Allemagne, et d'Espagne montrant exactement les raretez et choses remarquables qui se trouvent en chaque ville, et les distances d'icelles, avec un dénombrement des batailles qui s'y sont données*. Paris, Gervais Clouzier, 1654, p. 179. Ce distingo est aussi bien présent sous la plume de Jean-Jacques de Lescazes (cf. *Le Mémorial historique, contenant la narration des troubles, et ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le Païs de Foix, et Diocèse de Pamies, depuis l'an de grace 1490 iusque à 1640*. Tolose, Arnaud Colomiez, 1644).

58 EXPILLY (Abbé J.-J.), *Dictionnaire géographique et historique des Gaules et de la France*. Paris, Desaint et Saillant, 1768, t. V, p. 392.

de voyages présentait Pamiers comme « la capitale du bas-pays, et qui prétend l'être de toute la province »[59]. L'antagonisme entre les deux villes était donc bien de notoriété publique et constituait l'un de leurs grands traits caractéristiques.

Cela étant, il convient, là aussi, de relativiser en élargissant la focale de l'observation. On constate alors que ce genre d'antagonisme est, en fait, une composante majeure de l'histoire de l'aire pyrénéenne puisqu'on le retrouve d'un bout à l'autre de la chaîne. Partout, en effet, l'on observe de franches oppositions entre « montagnards » et « gens de la plaine ». À partir du cas de Tarbes, Jean-François Soulet souligne « la coupure radicale d'intérêts, de mœurs et de mentalités qui existait alors [soit : sous l'Ancien Régime] entre les habitants de ces deux parties de la Bigorre », allant même jusqu'à parler « d'une forme de guerre civile »[60]. Il semble cependant que cette opposition entre hauts et bas pays a pu prendre des formes diverses. Par exemple, en Roussillon elle se serait déclinée sous forme d'un conflit entre ville et campagnes[61]. Le cas ariégeois offre une variante polarisée autour de l'hostilité entre deux cités incarnant chacune la plaine pour l'une, la montagne pour l'autre.

L'hostilité à l'égard de Foix était probablement la seule cause qui pouvait faire taire les dissensions internes aux Appaméens qui savaient alors faire « l'union sacrée ». Ce fut, par exemple, le cas au milieu du XVIIe siècle lorsqu'un marchand fuxéen fit don de son héritage aux consuls de Foix afin qu'ils établissent un collège de Jésuites, ce qui pouvait causer la ruine de celui de Pamiers qui n'avait alors d'une soixantaine d'élèves[62]. Les consuls de Pamiers surent trouver le moyen d'avoir en leur évêque un appui précieux puisque, finalement, le montant de l'héritage revint au collège des jésuites ... de Pamiers.

La vigueur des antagonismes qui travaillèrent le petit monde appaméen tout au long de l'époque moderne éclate au début de la Révolution française. Pamiers fut le théâtre de troubles violents et endémiques entre février 1790 et 1792 mettant aux prises : les partisans de la Révolution

59 D., *Le voyageur françois ou la connoissance de l'ancien et du nouveau monde. Voyage de France*, mis à jour par Monsieur D. Paris, Moutard imp., t. XXXIII, 1790, p. 243.

60 COLLECTIF, *Histoire de Tarbes*. Pau, éd. Marrimpouey jeune, 1975, p. 123.

61 BRUNET (M.), « Le conflit ville-campagne en Roussillon à la lumière des cahiers de doléances », in *Annales du Midi,* t. LXXXIV, 1972, n° 108, p. 249-269.

62 BARRIERE-FLAVY, « Histoire du collège de Pamiers », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XI, 1907, p. 476-477.

(« patriotes ») au maire, Jean Vignes, aux partisans de la royauté (les « aristocrates »), dirigés par la famille Darmaing, qui gagnèrent la mairie en 1791. Plus que la défense des couleurs affichées, l'enjeu n'était autre que tenir la municipalité par tous les moyens... comme c'était déjà le cas lors des Guerres de religions et comme cela ne cessa, finalement, jamais de l'être depuis. Force est cependant de le reconnaître : les règles et, surtout, les dessous de ce jeu complexe qui fut le quotidien de la cité appaméenne nous échappent[63].

2) La situation de Pamiers ; l'éclairage démographique

Les historiens ont éprouvé depuis longtemps l'importance de l'éclairage démographique pour apprécier la situation d'une ville (comme d'une région ou d'un pays) à une époque donnée. Sans entrer dans une analyse poussée de cette question, l'on s'en tiendra à quelques observations sur la base des nouvelles données qu'on a pu trouver sur les effectifs de cette population (cf. annexe).

Tout d'abord, il n'est pas vain de relever la relative importance du nombre d'estimations de la population appaméenne avant la Révolution, ce qui n'est pas très courant. Cependant, comme c'est d'ailleurs souvent le cas (notamment pour les villes de la France méridionale), ces informations ne sont disponibles, sauf exception, qu'à partir de la fin du XVIIe siècle. Voici qui tend donc à focaliser l'attention sur l'évolution démographique durant le dernier siècle de l'Ancien Régime.

a – L'évolution générale de la population de Pamiers

(fin XVIIe siècle - 1789)

Entre la fin du XVIIe siècle et 1789, Pamiers serait passé de 3 400/3 500 habitants à 5 000, soit une augmentation de 43%, alors que dans le même temps la population du pays de Foix ne progressait que d'environ 13%[64]. Cette observation fait écrire à Michel Detraz que « Pamiers aurait donc connu un essor démographique sensible dans la

63 Pourra-t-on jamais les saisir en l'absence de fonds d'archives privées des familles de certains protagonistes?

64 COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 301.

première moitié du XVIIIe siècle, nettement ralenti par la suite, au total assez modeste. Cependant, l'importance relative de la ville au sein du pays de Foix se serait trouvée fort accrue »[65]. Tenir une augmentation de 43% pour « assez modeste », c'est assurément considérer la bouteille à moitié vide... quand d'autres pourraient la voir à moitié pleine.

Fin XVIIe s.	1789	Taux d'accroissement
3 400	5 000	47,05%
	5 200	52,94%
3 500	5 000	42,85%
	5 200	48,57%
4 000	5 000	25%
	5 200	30%

Tableau 1. Estimations de l'évolution de la population de Pamiers (fin XVIIe siècle - 1789)

Selon les estimations d'effectifs de la population qu'on prend en compte entre la fin du XVIIe siècle et 1789 (cf. tableau 1 et annexe), l'on obtient des taux d'accroissements s'inscrivant dans une fourchette allant de + 25 à + 52,94%, soit du simple au double. Entre ces deux extrêmes, le taux de 43% proposé par Michel Detraz fait figure d'ordre de grandeur -*grosso modo*- médian et, à ce titre, il paraît consensuel. Reste à l'apprécier à sa juste mesure. Pour ce faire, en bonne et rigoureuse méthode, allons du général au particulier.

Synthétisant l'état des connaissances sur la démographie urbaine au siècle des Lumières, Stéphane Durand constate qu'alors que la population du royaume a connu une croissance de l'ordre de 37%, « la population urbaine seule aurait augmenté de 50% »[66]. Pamiers se situe donc bien dans cette dynamique générale, mais en léger retrait. Sachant que l'évolution des populations urbaines a été très inégale au XVIIIe siècle, il convient de se focaliser sur l'aire méridionale qui se distingue par de faibles taux d'urbanisation. Sans nous arrêter sur la critique des chiffres qu'il avance, utilisons ici les données proposées par Guy Saupin[67] en ne retenant que celles intéressant notre aire d'observation et en les agrémentant de quelques cas régionaux complémentaires (tableau 2). Cet éclairage comparatif

65 *Ibid.*, p. 301.

66 DURAND (S.), *Les villes en France, XVIe-XVIIIe siècle*. Paris, Hachette, 2006, p. 140. Précisons que, dans les années 1970, les historiens s'accordaient sur une croissance de l'ordre de 32%.

67 SAUPIN (G.), *Les villes en France à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles)*. Paris, Belin Sup, 2002, p. 18.

montre bien que, loin d'être « assez modeste », l'évolution de la population appaméenne est bien au diapason de celle des autres métropoles haut-languedociennes aux fonctions administratives et judiciaires dominantes (au premier rang desquelles Toulouse). Il n'y a donc pas lieu de la minorer.

	v. 1700	1790	%
Nîmes	18	50	177,7
Auch	4	10	150
Bordeaux	45	111	144
Tarbes	3	6	50
Toulouse	43	64	48,8
Marseille	75	110	46,7
Pamiers	**3,5**	**5**	**43**
Castres	8	11	37,5
Mazères	2,2	2,7	18,5
Rieux-Volvestre	2,1	2,2	4,5
Foix	3,2	2,6	-16,3

Tableau 2. Évolution démographique des villes méridionales (en milliers d'habitants) au XVIIIe siècle (vers 1700 - 1790)

Si l'on se place maintenant à l'échelle ariégeoise, on constate que l'augmentation de la population appaméenne fut bien plus importante que celle de toute la région, laquelle se serait situé autour de 15% maximum selon Georges Frêche[68]. L'on peut aussi considérer que l'évolution de la population appaméenne au siècle des Lumières fut à l'image de celle des anciens pays d'Ariège qui ont enregistré « un accroissement certain de la population »[69], lequel reste néanmoins empreint d'une réelle marge d'incertitude. Quoi qu'il en soit, l'on vérifie que Pamiers a toujours été la ville la plus peuplée de l'espace ariégeois à cette époque - et encore au début de l'époque contemporaine[70-]. L'on ne peut aussi manquer de noter le contraste existant entre le dynamisme démographique de Pamiers et le déclin de Foix.

68 FRECHE (G.), « Dénombrement de feux et d'habitants de 2 973 communautés du Sud-Ouest ... », *op. cit*., p. 265.

69 PAILHES (C.), « Les activités humaines (XVIe-XVIIIe siècle) », in PAILHES (C.) - dir. -, *Histoire de Foix et de la haute Ariège*. Toulouse, Privat, 1996, p. 151.

70 JOLIBERT (R.), « La population de l'Ariège de l'an XII à 1982 », in Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, t. XXXIX, 1984, p. 223-170.

b – L'évolution de la population de Pamiers au XVIIIe siècle

Lorsqu'on considère de plus près l'évolution de la population de Pamiers au XVIIIe siècle, l'on constate qu'elle peut se subdiviser en deux grandes et inégales périodes s'articulant autour des années 1765-1773.

Avant cette époque, l'analyse des données est grandement conditionnée par la fiabilité des chiffres dont on dispose pour 1691 dans la mesure où ils laisseraient penser à une croissance significative du nombre d'habitants durant cette décennie (cf. 1699), ce qui semble peu plausible compte tenu de ce qu'on sait de la violence de la crise de mortalité des années 1693-1694[71]. Il semble donc moins incertain de partir du chiffre de 1699 qui rend donc compte d'une population diminuée (dans des proportions qui restent à déterminer) mais qui a dû déjà récupérer une partie de ses effectifs. On constate alors qu'entre la fin du XVIIe siècle et le milieu du siècle suivant, Pamiers n'a enregistré qu'une très faible augmentation de sa population. Dans la basse Ariège comme ailleurs, ce phénomène a été en partie conditionné par le contrecoup de la gravissime crise des années 1708-1713, marquée par le célèbre « grand hiver »[72]. On sait que la crise de 1712-1713 se fit plus durement sentir à Pamiers que celle de 1709-171073. La dégradation de la conjoncture économique du premier tiers du XVIIIe siècle n'a certainement pas amélioré les choses.

Cela dit, Pamiers semble avoir mieux tenu le choc que d'autres petits centres urbains voisins. En effet, si l'on considère ce qui se passe à la

---

71 À Camarade (actuel canton du Mas-d'Azil), le curé nota en tête du livre terrier de 1669 : « Que la postérité apprenne et se souvienne de l'extrême disette de l'année 1694 où l'on vit, au mois de mars de ladite année, manger la chair des cheveaux, chiens et autres animaux morts de maladie, à de pauvres misérables qui manquaient de toutes choses nécessaires à la vie, grand nombre mourant de faim, ne trouvant au mois d'avril des orties autant qu'ils en auraient souhaité. Le blé était à 24,27 livres le setier (...) ». PASQUIER (F.), «Renseignements historiques tirés des anciens registres de l'état civil de l'Ariège. Nouvelle série», in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. I, 1882-1885 [1886], rééd., 1980, p. 345. En l'absence de synthèse régionale sur cette crise, voir : LACHIVER (M.), *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi*. Paris, Fayard, 1991.

72 À propos de 1709, le curé de Lissac nota: « Cette année a été si rude qu'aucun homme vivant n'en avait vu une de semblable. L'hiver fut si cruel que le grand froid a gelé tous les grains dans le sein de la terre et tué nos vignes. La misère a été extraordinaire. Une maladie populaire qu'on dénommait le scorbut a fait un grand ravage et a tué un grand nombre de voyous [sic. Comprendre vagabonds?] dans tout ce pays. Par la miséricorde de Dieu elle a pris fin. Le remède qu'on a trouvé sur la fin a été de sainger et puger fortement la personne atteinte de ce mal et de la parfumer avec du gui et de l'eau-de-vie. Dans cette paroisse, qui est si petite, il en est mort plus de soixante dans six mois ». BLAZY (Abbé L.), « Le « Mémorial » des curés de Lissac au XVIIIe siècle », in *Bull. Historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix*, t. VIII, 1933, n° 17, p. 42.

73 BEYSSI (J.), « Démographie en Ariège au XVIIIe siècle d'après les registres paroissiaux », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XXII, 1966, p. 84-85.

même époque dans le diocèse voisin de Rieux, l'on découvre une situation dégradée puisque la population y recule de manière significative[74]; et, alors que la tendance commence à s'inverser dans une partie de ce diocèse à partir du milieu du siècle, sa capitale, Rieux, ne parvient pas à enrayer la chute de sa population qui s'accentue même[75]. Voici qui incite donc à penser que l'apparente atonie de la population appaméenne (que les grandes crises de mortalité des années 1709-1713, 1738-1740, 1750-1751 notamment, ainsi que les effets des crues de l'Ariège - surtout celles de 1727 et 1750[76]- peuvent expliquer en partie) masque des ferments de vitalité.

Cette vitalité éclate de façon spectaculaire entre 1750 et le milieu des années 1760 avec une poussée du nombre d'habitants de + 25%. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle fait suite à une crise de mortalité qui fut l'une des plus fortes de l'époque moderne au moins pour le Haut Languedoc (c'est bien le cas pour Toulouse qui perdit à cette occasion probablement 11% de sa population), mais qui reste à étudier pour Pamiers et sa région[77]. Cette dynamique se retrouve dans d'autres secteurs de la vie urbaine à travers une série de petites innovations dont la somme dessine une nette tendance : l'implantation, après 1750, d'une imprimerie (la première de l'histoire des pays d'Ariège - attestée en 1757 -)[78], l'instauration des premières lanternes publiques en 1750[79], la fondation d'un hôpital général (1755), l'installation d'un vétérinaire.

Cette embellie n'aura cependant été qu'un feu de paille. À partir de 1765, la ville enregistre un brutal retournement de conjoncture que les consuls soulignaient dès 1767 quand ils écrivaient que « la plupart de

---

74 MINOVEZ (J.-M.), *Société des villes, société des champs en Midi toulousain sous l'Ancien Régime*. Aspet, Pyrégraph, 1997.

75 LAFFONT (J.-L.), « Une société philanthropique commingeoise à la veille de la Révolution : la société patriotique de Rieux », in *Revue de Comminges*, t. CXXV, 2009, n° 2, p. 315-332.

76 ANTOINE (J.-M.), *La catastrophe oubliée. Les avatars de l'inondation, du risque et de l'aménagement dans la vallée de l'Ariège française (fin XVIIe-XXe siècles)*. Thèse de Géographie, U.T.M., 1992. Plus accessible est l'article de cet auteur : « L'inondation, le risque et l'aménagement dans la vallée de l'Ariège (XVIIe-XXe siècles) », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVI, 1991; t. XLVIII, 1993, p. 35-53.

77 Sur la violence de cette crise et le peu qu'on en sait, voir : LAFFONT (J.-L.), *Policer la ville..., op. cit*., t. II; et : TREVILLE (de), « Une disette dans le comté de Foix en 1751 », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XVII, 1926, p. 31-32.

78 ANONYME, « Documents divers sur la situation économique du Comté de Foix sous Louis XV », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. III, 1889, n° 1, pp. 92-93. LAFONT de SENTENAC (L.), *L'imprimerie dans le comté de Foix*. Foix, 1899. ROBERT (J.), « Imprimerie, librairie et colportage à Pamiers (1750-1775) », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1978, p. 75-85.

79 LAHONDES (J. de), *Annales de Pamiers*, *op. cit.*, t. II, p. 360.

ceux qui composent les arts et métiers sont misérables, sans fonds et sans ouvrage »[80]. Que l'on retienne le chiffre de 1773 ou celui de 1775 (cf. annexe), il est clair que la population a baissée pour revenir à son niveau des années 1750. Cet impressionnant recul donne la mesure de la violence des chocs encaissés par Pamiers dans les années 1760 et lors de la sévère crise de mortalité - d'ampleur nationale - des années 1770-1771/1773[81], auxquels il faut ajouter les effets cumulés de la modification du mode de perception du don gratuit mise en régie en 1771 et des crues records de 1770 et 1772.

À la fin de la décennie, c'est une cité en situation de décadence qu'on découvre. En effet, lorsqu'en en 1780, l'abbé de Gueydon, ancien grand vicaire de Pamiers, décrivait la situation du comté de Foix à Necker, il soulignait l'« engourdissement » (notamment économique) de Pamiers « à cause de sa dépopulation et de sa misère »[82]. Face à une telle accumulation de difficultés en tout genre, la population de Pamiers qui, jusqu'alors, avait brillé par son calme, se mit à s'agiter de plus en plus sur fonds d'affrontements d'intérêts personnels au sein de ses élites se cristallisant autour de la famille Darmaing[83]. Ce faisant, la capitale ariégeoise entrait en résonance avec l'évolution sociale délétère qui caractérise désormais le royaume[84].

Au lendemain du terrible hiver 1788-89 et de la sévère crise de subsistances qui s'en suivit, c'est donc une population appaméenne diminuée - mais dans des proportions indéterminables - qu'on découvre avec un effectif de quelques 5 000 habitants. Ce fut bien cette dernière crise de mortalité de l'Ancien Régime, et non l'épidémie de suette du printemps

---

80 BLAZY (Abbé), « Note sur les corporations ouvrières de Pamiers », in *Contribution à l'étude du pays de Foix. 1ère série.* Foix, Pomiès, 1903, p. 19-30.

81 Sur cette crise, voir notamment: BERLAN (H.), BOCAGE (F.), PELAQUIER (E.), ROUSSEAU (F.), *Démographie et crises en Bas Languedoc (1670-1890)*. Montpellier, IRHIS, 1992. FRECHE (G.), *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1789*. Paris, Cujas, 1974.

82 VIALA (R.), « La situation économique du comté de Foix à la veille de la Révolution », *in Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XLVIII, 1993, p. 185 et 187.

83 FUCHSLOCK (T.), *Troubles urbains et troubles ruraux en Ariège des années 1750 au Directoire*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, U.T.M., 1994.

84 Pour une mise en perspectives commode, voir les publications de Jean-Pierre Poussou : «Villes, révoltes, révolutions et mouvements contre-révolutionnaires à la fin du XVIIIe siècle», in POUSSOU (J.-P.), VERGE-FRANCESCHI (M.) - dir. -, *Rupture de la fin du XVIIIe siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2005, pp. 211-227; et: «Le jeu complexe des révoltes et des révolutions à la fin du XVIIIe siècle», in POUSSOU (J.-P.) et *alii, Le bouleversement de l'ordre du monde. Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques à la fin du XVIIIe siècle*. Paris, Sedes, 2004, pp. 21-85.

1782 qui fit beaucoup plus de peur (avec 600 malades qui poussèrent la municipalité à faire un vœu perpétuel[85]) que de mal (58 morts)[86], qui vint balayer les effets positifs du phénomène de récupération démographique à l'œuvre depuis la précédente crise du début des années 1770.

Voici qui laisse entrevoir un certain dynamisme au cœur de la cité appaméenne qui, pour la seconde fois en moins d'un siècle, s'était semble-t-il rapidement relevée d'une sérieuse crise de mortalité. Si la vigueur de la natalité des Appaméens, avec un taux « légèrement inférieur à 32 pour mille »[87], a certainement joué dans ce processus, il y a tout lieu de croire qu'elle n'en n'épuise pas l'explication dans laquelle il faut très probablement faire entrer en ligne de compte des mouvements de populations. De fait, fort rares sont les villes du second XVIIIe siècle à ne pas avoir enregistré un exode rural plus ou moins important. Il reste à déterminer dans quelles mesures cela a pu se produire à Pamiers. Quoiqu'il en soit, l'amélioration et le développement du réseau routier à la fin de l'Ancien Régime, sur lequel insistait Jean de Lahondes, ont certainement favorisés ce phénomène.

Cet aperçu de l'évolution démographique de Pamiers montre qu'elle fut plus complexe que l'idée qu'on a pu s'en faire et, ce faisant, plaide pour la réouverture de ce dossier et son traitement plus approfondi. Cela étant, ce qu'on retiendra surtout ici c'est que, dans un contexte qui paraît bien avoir été difficile - et certainement plus difficile que pour maintes petites villes de la France méridionale (notamment du fait des crues dévastatrices de 1727, 1750, 1770 et 1772) -, la métropole ariégeoise a recelé des ferments d'un dynamisme qu'on a pu lui dénier par le passé.

Conclusion

Avec ou sans « h » majuscule, l'histoire s'écrit et se réécrit en permanence. Toutes les questions ne méritent cependant pas qu'on s'y attèle avec le même intérêt. Dans le cas de Pamiers, le socle de connaissances solidement établi à la fin des années 1970 gagne aujourd'hui à être reconsidéré à l'heure où l'histoire ariégeoise connaît un regain de

85 BARBIER (Abbé), *L'église et la paroisse de Notre-Dame du Camp à Pamiers. Notes historiques*. Pamiers, imp. J. Galy, 1889, p. 100-108.

86 D'après : THERON (J.-L.), *La suette dans les diocèses de Mirepoix et de Pamiers*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, U.T.M., 1975 ; publié sous le titre : « La suette dans les diocèses de Mirepoix et de Pamiers en 1782 » in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XXXII, 1977, p. 87-140.

87 COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit*., p. 301.

vitalité sous l'impulsion des associations d'Histoire de la basse Ariège et des Amis des Archives de l'Ariège. Le cas de la période moderne, qui a plus particulièrement retenu notre attention, en est une bonne illustration.

Pamiers offre à l'histoire urbaine méridionale de l'époque moderne un cas d'espèce à bien des égards remarquable. On a affaire, en effet, à une cité qui a changé à plusieurs reprises de nature.

- sa vocation commerciale, enracinée dans une longue tradition médiévale, a été remise en cause à la suite de sa reprise en main par les catholiques (1628) qui expulsèrent tous les protestants qu'ils n'avaient pas éliminés physiquement (l'on peut aussi se demander si la prise de la ville par les protestants n'avait pas déjà eu de tels effets en coupant la ville de l'Espagne notamment) ;
- moins pour compenser ce déclin économique que pour mieux assurer son emprise dans une zone sensible du royaume, la royauté en a progressivement fait une cité à vocation administrative et judiciaire ;
- de son côté, l'Église a, elle aussi, renforcé son emprise en faisant de Pamiers non pas seulement une ville frontière avec le protestantisme, mais un bastion avancé de la Contre-Réforme catholique tourné vers la reconquête - cf. importance des Jésuites - des terres gagnées par la Réforme ;
- enfin, la personnalité religieuse, politique et culturelle a amplement oscillé entre catholicisme et protestantisme.

Ces importants tiraillements suffisent-ils à expliquer les antagonismes vifs et récurrents qui travaillaient la cité en son sein? Rien n'est moins sûr.

Outre les zones d'ombres qui subsistent en hypothéquant la compréhension de cette période, notamment concernant la question protestante, l'on a vu qu'il importait de tenir cette ville pour ce qu'elle était sans conteste : une véritable métropole administrative, judiciaire et religieuse de l'intérieur des terres. On a donc affaire à un type particulier de cité qui doit d'abord être mis en perspective avec ses semblables dans le cadre général de l'évolution de l'histoire urbaine française qui a bien établi et la relative diversité de ce genre de ville, et l'existence de schémas d'évolutions assez comparables à l'époque moderne. Ce réajustement historiographique n'est donc pas qu'un trait de pointillisme érudit.

Ce faisant, il ouvre de nouvelles perspectives de lectures. C'est ce que vérifie le XVIIIe siècle appaméen qui apparaît tout à la fois plus complexe

-car moins linéaire et plus nuancé- et moins atone qu'on a pu le penser naguère. Revisitées, les données s'avèrent, en effet, convergentes et ne laissent point planer de doute sur la nécessité de réévaluer cette période de l'histoire de Pamiers en se dépouillant de tout préjugé. Ainsi, par exemple, a-t-on pu constater que, malgré son enclavement, ses difficultés diverses et variées ainsi que certains comportements de ses édiles, le souffle des Lumières a bien touché le petit monde appaméen durant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Annexe. Évolution de la population de Pamiers (1410-1796)[88]

	Population
1410[89]	5 400
1421[90]	6 000
1670[91]	3 000
	3 200
1691[92]	3 400
	3 500
1699[93]	4 400
1735[94]	4 195
	4 368
v. 1750[95]	4 500
1752[96]	4 400
1765[97]	6 000
1773[98]	4 500
1775[99]	4 947
1780[100]	3 900
1787[101]	8 à 10 000
1789	5 000[102]
	5 222[103]
1791[104]	7 000
1793[105]	4 954
1796[106]	5 284

88 Les données de ce tableau sont tirées en premier lieu de : FRECHE (G.), « Dénombrement de feux et d'habitants de 2 973 communautés du Sud-Ouest de la France (Intendances d'Auch, Montauban, Pau, du Roussillon et généralité de Toulouse). 1536-1790 », in *Annales de Démographie Historique*, 1969, p. 468 ; complété et réactualisé avec : COLLECTIF, *Histoire de Pamiers*. Pamiers, Syndicat d'initiative de Pamiers et de la Basse Ariège, 1981. Lorsque cela est possible, l'on propose des estimations hautes et basses du nombre d'habitants (estimations arrondies par commodité). Il est important de souligner que ces données doivent être comprises comme des ordres de grandeurs dont l'exactitude est sujette à caution et que ces chiffres ne tiennent pas compte de la population flottante (voyageurs, marchands ambulants, domestiques, militaires, pauvres, population « étrangère » soignée à l'hôpital, etc.), ce qui fausse notre perception de la population appaméenne. Dans ces conditions, l'on est fondé à soutenir que, sauf exception (cf. 1787), les chiffres figurant dans ce tableau sont des estimations basses.

89 Estimation avancée par: COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 168.

90 Estimation avancée par: COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 168.

91 Dans l'ordonnance prise par l'évêque de Pamiers le 3 juillet 1670 présentée par l'abbé Barbier, il est fait état de « trois mille communiants ou à peu près » (cf. *L'église et la paroisse de Notre-Dame du Camp à Pamiers. Notes historiques*. Pamiers, imp. J. Galy, 1889, p. 43). À défaut de pouvoir quantifier rigoureusement les « non communiants » (des enfants en bas âge aux récalcitrants), nous nous risquons à estimer qu'ils pouvaient être au moins 200.

92 Estimation avancée par Michel Detraz (cf. COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 279 et p. 301) selon une projection établie d'après l'analyse d'un dénombrement de la seule paroisse du Camp qui comptait, en 1691, 2 372 habitants. Il semble peu probable que la population ait augmenté de près de 30% depuis 1691 compte tenu de la violence de la crise de 1693-1694.

93 Mémoire de l'intendant. Bibl. mun. Toulouse, ms 721; ou : Arch. nat., H 1588(35). Ce chiffre intègre probablement la population de la banlieue de Pamiers.

94 ANONYME, *Nouveau dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux* (...). Paris, Pierre Prault imp., 1735, p. 286. D'après ce document, Pamiers comptait 234 feux de compoix (ou de taille, correspondant à des foyers fiscaux fictifs servant à répartir l'impôt entre les communautés), ou 290 feux allumants (correspondant au nombre de ménages ou de familles). Ces données renvoient à l'épineux problème - car l'on a affaire à des valeurs extrêmement variables selon les régions, les périodes et les compositions sociales des populations - du coefficient multiplicateur à retenir pour obtenir le nombre effectif d'habitants recensés. C'est la raison pour laquelle nous proposons une fourchette avec une estimation haute et une autre basse. Précisons que ce sont ces mêmes chiffres qu'on retrouve dans : EXPILLY (Abbé J.-J.), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*. Paris, Desaint et Saillant, 1765-1770, t. III, p. 194; cité par G. Frêche (cf. « Dénombrement de feux et d'habitants de 2 973 communautés du Sud-Ouest ... », *op. cit.*, p. 468) qui les datait mal à propos de « vers 1760».

95 Estimation « vers 1750 » avancée par Jean Bessy (cf. « Démographie en Ariège au XVIIIe siècle d'après les registres paroissiaux », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. XXII, 1966, p. 86).

96 Chiffre établi d'après un état des communautés datant du début de l'année 1752 dans lequel on dénombre 1 150 enfants (cf. COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.,* p. 301). Il est probable que ce chiffre témoigne des premiers effets de la crise de mortalité qui marque le mi-temps du siècle.

97 En 1765, l'intendant de Roussillon entreprend un recensement de la population du comté de Foix. Les originaux sont perdus mais les résultats ont été publiés par : DUCLOS, *Histoire des Ariégeois*. Paris, 1885, t. VII, p. 202; et : CASTILLON (H.), *Histoire du comté de Foix*. Toulouse, 1852, t. II, p. 466.

98 Arch. nat., H 722(3).

99 Arch. dép. Ariège, 1 C 16. L'on ne saurait encore expliquer la distorsion qu'on observe avec le chiffre donné pour 1773.

100 D'après un « Mémoire sur l'administration du comté de Foix donné à M. Necker en 1780 », publié par Robert Viala (cf. « La situation économique du comté de Foix à la veille de la Révolution », in *Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts,* t. XLVIII, 1993, p. 187), où l'auteur écrivait non sans exagération : « on dit qu'elle [Pamiers] contenoit autrefois 20 000 âmes, elle n'en contient certainement pas quatre mille aujourd'hui ».

101 « Saint-Girons paraît avoir quatre à cinq mille habitants et Pamiers à peu près le double » d'après Arthur Young (cf. *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*. Paris, A. Colin, 1921; rééd., Paris, Union générale d'édition, 1970, p. 57). Cette évaluation grossière est manifestement surestimée, aussi ne la livrons-nous qu'à titre informatif. Cela étant, l'estimation d'Arthur Young est intéressante en ceci qu'elle reflète probablement la sensation de ce voyageur d'avoir vu « un monde plein ».

102 Dans une délibération de l'assemblée générale de Pamiers réunie dans le courant de l'année 1789, il est faitéat de: « au plus, cinq mille » habitants (cf. CASTERAS (P. de), *Histoire de la Révolution française dans le pays de Foix et dans l'Ariège*. Paris, E. Thorin, 1876; rééd. Nîmes, Lacour, 1997, p. 42); chiffre adopté par: COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.,* p. 301. Cette évaluation est livrée alors que les contemporains sortaient à peine de la crise de 1788-1789 dont l'importance, trop souvent minorée, a été réévaluée à la hausse par les historiens.

103 Estimation de la population agglomérée de Pamiers faite par le maire en 1835 qui estimait la population de la banlieue à 700 personnes (cf. COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.,* p. 355).

104 Chiffre de 7 000 habitants relevé dans « un projet de décret pour la circonscription des paroisses présenté à l'assemblée nationale par le député Gaston » par l'abbé Barbier (cf. *L'église et la paroisse de Notre-Dame du Camp à Pamiers. Notice historique.* Pamiers, imp. J. Galy, 1889, p. 63). S'il paraît très exagéré pour la seule ville de Pamiers, il est plus plausible si l'on considère qu'il englobe ses alentours.

105 Dénombrement de la population; données mises en ligne sur Wikipédia.

106 D'après un « Dénombrement de la population de la commune de Pamiers et des bestiaux de toutes espèce qui y existent », daté du 6 août 1796, l'on pouvait distinguer : 875 hommes mariés ou veufs, 925 femmes mariées ou veuves, 1 054 garçons de tout âge; 2 100 filles de tout âge, ainsi que 330 défenseurs de la patrie. D'après : COLLECTIF, *Histoire de Pamiers, op. cit.*, p. 355.